



Mouvement
Européen
Seine-Maritime

1

Lundi 9 mai : Europe solidarité avec l'Ukraine

« Unis dans la diversité » telle est la devise du Mouvement européen international. C'est sous cette bannière, que le Mouvement européen de Seine-Maritime a organisé, en cette journée de l'Europe, une rencontre entre les différents acteurs mobilisés autour de l'accueil des « déplacés » venant d'Ukraine.

Accueillis à l'hôtel du Département, Bertrand Bellanger, Président du Conseil départemental a introduit nos travaux rappelant la mobilisation des élus et des Services du Département sur la question ukrainienne.

Mille mercis à ceux qui ont pu se rendre disponibles pour confronter nos expériences et esquisser un projet d'avenir. Vous trouverez en dernière page la liste des participants

1 Quelques rappels

La guerre en Ukraine bouleverse l'Europe et le Monde. Les conséquences seront immenses. 6 millions de personnes ont déjà quitté le Pays pour une durée indéterminée mais qui risque d'être longue. La Pologne avec 3 millions de personnes est le premier Pays d'accueil. La Roumanie, la Hongrie, l'Allemagne sont aux premières loges.

70 000 personnes (surtout des femmes et des enfants) sont arrivées en France. La Préfecture de Seine-Maritime en recense 1500 environ dans notre département. Si la plupart sont ukrainiens, certains résidents étrangers en Ukraine (étudiants par exemple) ont également fui la guerre. Pour autant, ils ne bénéficient pas en France des mêmes conditions d'accueil, sauf à ce qu'ils aient un visa permanent de résidence en Ukraine et ne peuvent retourner dans leur pays dans des conditions sûres et durables.

L'Union européenne a su faire face à la situation. Après l'offensive militaire lancée par la Russie en Ukraine le 24 février, l'Union européenne s'est rapidement mobilisée et a pris plusieurs mesures inédites : Sanctions contre la Russie, envoi d'armes, activation de la directive sur la protection temporaire facilitant : accueil des réfugiés, aide financière, procédures d'accueil¹...

¹ <https://www.toutleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/un-mois-apres-l-invasion-russe-qu-a-fait-l-union-europeenne-contact@mouvement-europeen76.eu>

A l'échelle européenne, cette mobilisation sans précédent a une portée symbolique très forte. « L'UE apparaît comme un espace de paix. Elle est un territoire "apaisé" » ont souligné Bertrand Bellanger, Président du Département et Aurélien Diouf Secrétaire Général adjoint de la Préfecture. L'Europe témoigne de sa vitalité.

➤ Des acteurs mobilisés

En Europe et dans le monde les acteurs collectifs et individuels se sont fortement mobilisés. En France, l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations de solidarité, les entreprises, les associations, les citoyens ont multiplié les initiatives.

Les services de l'Etat ont très rapidement mis en place des procédures d'accueil, des outils d'information² à destination des « accueillants » et des « réfugiés ». Avec les Organisations de solidarité, l'Etat a développé une offre d'hébergement, a mis à disposition des biens et des services de première nécessité. Dans le cadre européen, l'accès aux droits (statut, santé, allocation...) est facilité.

Les collectivités locales, au-delà des premières mesures symboliques (drapeaux au frontons des bâtiments, accueil en mairie, aide d'urgence...), ont soutenu la mobilisation des habitants et des acteurs locaux: mise à disposition de locaux, aide financière, création de plateformes collaboratives... Les citoyens pour leur part, ont multiplié les dons matériels, financiers, les offres d'hébergement et de services que ce soit par l'intermédiaires des Organisations de solidarité ou à titre individuel.

➤ L'objet de notre rencontre

Le 9 mai, lors du défilé sur la Place Rouge à Moscou le Président Poutine a confirmé sa volonté de prolonger la guerre. En France, le Ministre des affaires étrangères nous invite à nous préparer à un long conflit.

La situation d'urgence que nous connaissons, ne peut pas durer. Les dispositifs ne sont pas adaptés, les acteurs mobilisés ne sont pas inépuisables.

Entre l'urgence et le soutenable, nous sommes arrivés à un moment charnière. Examiner ce point d'inflexion, est l'objet de la rencontre proposée par le Mouvement européen.

Le 9 mai, c'est la journée de l'Europe. Elle est célébrée dans l'ensemble des États membres de l'UE. Elle commémore le **9 mai 1950**, date à laquelle Robert Schuman présenta sa proposition relative à l'organisation de l'Europe.

**Cette "déclaration Schuman" est considérée
comme l'acte de naissance de l'Union européenne.**

Le 9 mai 2022 marquera peut-être une avancée nouvelle du projet européen.

2 Les points forts mis en avant lors du tour de table.

➤ La complémentarité des acteurs,

Un premier tour de table a souligné la forte mobilisation de chacun et la complémentarité des approches. Chacun a souligné l'efficacité des services de l'Etat. Les Organisations de solidarité sont revenues sur la forte mobilisation de chacun et ont souligné la démarche partenariale initiée par les Pouvoirs publics. Les collectivités locales ont pointé la forte mobilisation collective et individuelle sur

[pour-l-ukraine/](#)

² <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine>

contact@mouvement-europeen76.eu

les territoires. Les associations ont témoigné de la diversité des initiatives que ce soit dans l'accueil des personnes ou les services proposés.

Mobilisation, diversité, complémentarité... Pour autant, des fragilités apparaissent. Des points de frottement entre les initiatives "citoyennes " et les réponses institutionnelles.

➤ Les familles d'accueil

✓ *Les procédures d'habilitation*

Au niveau national, l'État a activé la plateforme parrainage.refugies.info pour recenser les propositions d'hébergement par des familles d'accueil, les propositions sont par la suite analysées par l'État au niveau départemental et les associations conventionnées à cette mission. Cette reconnaissance permet aux familles et aux personnes hébergées d'être identifiées et intégrées dans les dispositifs d'accueil.

Les dispositifs fonctionnent bien pour les personnes prises en charge par les services institutionnels dès leur entrée dans le département. Mais les chemins suivis pour arriver dans notre département sont multiples. Certains sont arrivés de leur propre initiative, d'autres sont passés par des réseaux amicaux, professionnels, informels...

Pour être "habilité" certaines conditions doivent être remplies comme: · logements entiers mis à disposition gratuitement, pour une durée supérieure à 3 mois³....

Certaines familles, certaines associations ont accueilli des personnes dans l'urgence, sans question préalable.

Mais lorsqu'elles ont voulu s'intégrer aux démarches institutionnelles, elles ont pu voir leur offre d'hébergement non reconnue et se retrouver en dehors des cadres.

Elles continuent aujourd'hui à accueillir des "réfugiés", mais sans bénéficier du soutien mis en place. Il semble que cette situation n'est pas exceptionnelle. Les témoignages soulignant leur exclusion des espaces de partenariat sont évoqués par ailleurs.

Il est nécessaire de mieux articuler les "parcours informels" et les dispositifs institutionnels.

✓ *Le soutien matériel et financier*

Si les personnes accueillies bénéficient sans délai de carence d'une allocation, de l'accès à la santé, aux aides au logement, il n'y a aucun soutien accordé aux familles d'accueil. Et pourtant les charges sont lourdes: frais d'hébergement, nourriture, déplacements... Certaines familles se retrouvent aujourd'hui en difficulté.

Plusieurs témoignages sont revenus sur cette question et plusieurs perspectives ont été évoqués:

- Passer de l'hébergement d'urgence au logement durable. Certaines familles ne pourront pas durablement maintenir cet accueil.
Il est nécessaire de renforcer le dialogue entre les dispositifs institutionnels et les familles. Nous sommes revenus à plusieurs reprises au cours de nos échanges sur la mobilisation des bailleurs sociaux.
- Mettre en place un soutien financier aux familles, d'accueil, comme c'est le cas en Grande Bretagne.
- Intégrer les personnes accueillies dans la composition du ménage au moment de la déclaration d'impôt (augmenter le nombre de parts) et dans d'autres dispositifs du même type.

³<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine/foire-aux-questions-accueil-des-refugies-ukrainiens>

➤ Favoriser les rencontres

La charge n'est pas que financière ou matérielle. Elle est aussi d'ordre psychologique. Accueillir dans la durée plusieurs personnes chez soi bouscule la vie de famille.

A l'échelle des communes il existe de nombreuses initiatives favorisant les rencontres entre les personnes déplacées, mais aussi entre les familles d'accueil. Les participants ont souligné le travail accompli par exemple par la ville de Rouen.

Mais ce qui est vrai dans certaines communes ne l'est pas dans toutes. Les petites communes peuvent être ici en difficulté.

Au-delà des rencontres conviviales les personnes accueillies ainsi que les familles accueillantes peuvent être dans une certaine détresse. Certaines, sinon toutes, ont besoin d'un soutien psychologique. Là aussi il existe des dispositifs comme « Terra psy », mais peu de gens en connaissent l'existence.

➤ Renforcer l'apprentissage du français

L'apprentissage de la langue française est une priorité. Il est demandé par les personnes accueillies, il est nécessaire à une intégration réussie. Ici aussi les initiatives sont nombreuses, mais pas suffisantes. Il est nécessaire d'en renforcer l'organisation, de développer les outils et soutenir davantage la mise en réseau des différents intervenants.

➤ L'accès à au revenu l'emploi

Au-delà des secours d'urgence, il est nécessaire de permettre aux personnes déplacées d'accéder à l'emploi. Elles sont très demandeuses et prêtes à accéder à tout emploi. Néanmoins, certains ont des compétences qui mériteraient d'être mieux valorisées et reconnues. L'accès à un emploi de qualité est une condition essentielle à leur intégration.

3 Pour conclure

Soulignons une nouvelle fois la forte réactivité des Institutions, des Organisations et des citoyens. Mais il est nécessaire maintenant d'aller plus loin et de mieux articuler ces efforts. La mobilisation de chacun reste nécessaire pour ne laisser personne au bord du chemin et pour répondre à la diversité des situations et la multiplicité des besoins.

Parmi les initiatives proposées, on retient :

- Reconnaître la diversité et la spécificité des acteurs
- Prendre en considération les situations existantes
- Renforcer le dialogue avec les acteurs « non institués »
- Aider les « familles d'accueil à passer de l'accueil d'urgence à une situation soutenable
- Apporter aux familles d'accueil :
 - Un soutien matériel: bourse, rééducation d'impôt, bon nourriture...
 - Une aide psychologique
- Développer les espaces de rencontre à destination des réfugiés et des familles d'accueil.
- Renforcer les plateformes d'accueil déjà mises en place par les collectivités locales notamment : elles favoriseront l'accès de chacun aux services comme les cours de langue, la formation, l'emploi, la culture, l'information, le sport, les activités récréatives...
- Initier à l'échelle européenne un accompagnement des « accueils » sur les territoires. Au-delà de la dimension matérielle cette initiative pourrait avoir une portée symbolique

Cette mise en réseau doit se faire à l'échelle du Département tout entier, afin de ne laisser aucun territoire, aucune famille à l'écart. Aux côtés de l'Etat, les collectivités territoriales peuvent ici jouer un rôle de premier plan.

Cette mise en réseau des différents acteurs est d'autant plus nécessaire que les personnes accueillies, dans une situation fragile, peuvent être la proie d'initiatives pas toujours bien intentionnées. Aurélien Diouf l'a rappelé avec force.

Nos efforts doivent s'inscrire dans une perspective à long terme. La situation en Ukraine va perdurer plusieurs mois, voire plusieurs années. Il est nécessaire de mettre en place des processus pérennes capables d'accompagner la diversité des situations.



Enfin, Jean-Luc Léger, Président du CESER nous a invités à inscrire cette mobilisation dans un cadre plus large encore. Au-delà des réfugiés, la guerre en Ukraine impacte le monde entier. La circulation des biens, des matières premières et des services est perturbée. L'impact sur le coût de la vie se fait déjà sentir. Certains pays dépendants des importations agricoles en provenance d'Ukraine, voire de Russie vont connaître de graves difficultés pour nourrir leur population et ce dès l'été prochain.

Articulées aux autres sources de déstabilisation à l'œuvre aujourd'hui (pandémie, crise climatique, confrontations stratégiques...), les conséquences pourraient peser lourdement sur la stabilité du monde.

Plus que jamais l'espace européen apparaît une perspective « heureuse ». Mais une perspective qu'il convient de redessiner pour y intégrer les nouveaux enjeux.

	ORGANISATION	Nom
Pouvoirs Publics	Département Seine-Maritime	Bertrand Bellanger, Président du Conseil départemental
	Préfecture Seine-Maritime	Aurélien Diouf Secrétaire général adjoint
	Ville de Rouen- Métropole	Caroline Dutarte 1ere Adjointe
	Ville de Rouen- Métropole	Thibaut Drouet conseiller
	Conseil économique Social Environnemental (CESER)	Jean-Luc Léger Président
Organisations de solidarité	Croix rouge départemental	Fabrice Blondel Président
	Secours catholique	Christophe Leroy délégué 276
	Secours populaire	Danielle Boutoute exprésidente
Associations	Comité de Jumelage Rouen Hanovre	Kristell Gilbert
	Europe Echanges	Hubert Camier
	Europe Echanges	Julie Gorchkov
	Europe Inter échanges	Daniel Hue
	Solidarité Ukraine Normandie	Anna Berezhynska
	Solidarité Ukraine Normandie	Natalya Guzenko Boudier
	Solidarité Ukraine Normandie	Nicolas Plantrou
Médias	Sauvons l'Europe	Alain Ropers
Mouvement européen	Revue l'Européenne	Aude Remy
	Mouvement européen 76	Charles Maréchal
	Mouvement européen 76	Florence Aston
	Mouvement européen 76	Jean-Marc Delagneau
	Mouvement européen 76	Jean-Pierre Girod
	Mouvement européen 76	Max Martinez
Excusés	Mouvement européen 76	Philippe Thillay
	Ville de Rouen	C Zohra Amimi
	Maison de l'Europe	Pierre Menguy
	Métropole	Adrien Naizet
	Emergences	Olivier Adam
	Protection civile	Marco Leclerc